

## FORMATION CONTINUE

# AIPR - INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - CONCEPTEURS / ENCADRANTS

Durée de la formation : 7 heures - 1 jour (dont examen)

Recyclage : 4 heures - 1/2 journée (dont examen)

Public concerné :

Salarié dit « encadrant » intervenant en préparation administrative et réalisation technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Salarié dit « concepteur » intervenant en préparation du suivi des projets de travaux.

Prérequis : Aucun

Modalités d'alternance : Non concerné

Frais pédagogiques : Non concerné

Financement : Plan de développement des compétences des entreprises / Formation éligible au CPF

Délais d'accès à l'action : 1 mois

## Objectifs

Préparer à l'AIPR les personnels des structures pour les concepteurs qui préparent et conduisent des projets ; pour les encadrants qui gèrent des chantiers de travaux

## Modalités pédagogiques

- Exposé étayé par des diaporamas ou des études de cas.
- Remise d'un support de formation.
- Questions-réponses, partage d'expériences, préparation au QCM.

## Mode de validation

- Délivrance d'une attestation AIPR

## Dispositif d'évaluation de la formation

- Test AIPR en ligne

## Conditions d'inscription

- Inscription par mail à [cfppa.vienne@educagri.fr](mailto:cfppa.vienne@educagri.fr)
- Nombre minimum de stagiaires par session : 6

## Programme

- Contexte de la réforme et de l'AIPR : Cas d'accident, Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs, le guichet unique.
- Rappel de la réglementation : Code du travail, Code de l'environnement, les décrets, les guides techniques et fascicules.
- Procédures administratives : les acteurs, qui fait quoi ?, DT et DICT, Compte rendu de marquage, Constats contradictoires et d'arrêt, Avis de travaux urgent, Exercice de mise en application sur le guichet unique.
- Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement : Caractéristiques des réseaux, Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant), Classes de précision, Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...), Repérage et Précision de localisation, Règles de marquage - piquetage.
- Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux : Terrassement avec engins, Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier, Travaux sans tranchée, Règles de précaution.
- Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident Cas pratiques réalisés durant la formation : Rédaction de DT - DICT, Lecture de plans.
- Passage de l'examen QCM AIPR « Encadrant ou Concepteur »

### Zoom sur...

Taux	🎯 Réussite	📍 Satisfaction
	2023 : 100%	2023 : 100%
	2022 : 100 %	2022 : 100 %
	2021 : 100 %	2021 : 100 %
Tarifs	Formation initiale	Formation initiale groupe
€	210€ / jour/ personne	1500€ / jour / 15 personnes
	Formation recyclage	Examen seul
	120€ / jour/ personne	90€ / personne

## Organismes financeurs

FINANCEMENT  
INDIVIDUEL

ENTREPRISES  
PRIVÉES /  
PUBLIQUES

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

**CNFPT**  
CENTRE NATIONAL  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE

  
**pôle emploi**

**OPCO**  
opérateurs de compétences

## Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Nous contacter pour permettre la meilleure adaptabilité possible.



 **AGROTEC**  
Sciences de l'eau et de l'environnement  
CFPPA • OFA - Vienne • Seyssuel

Agrotec / CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel  
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil  
CS 71021 Vienne  
38217 VIENNE cedex  
[www.vienne.educagri.fr](http://www.vienne.educagri.fr)

04 74 85 18 63 - choix 2

[cfppa.vienne@educagri.fr](mailto:cfppa.vienne@educagri.fr)



  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

  
L'AVENTURE  
DU VIVANT  
LES MÉTIERS GRANDS NATURE

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes